

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### PROJET D'ELECTRIFICATION PERIURBAINE ET RURALE (P-CD-FA0-003)

N° DU DON FAD : 2100155019766

N° DU DON FEF : 5900155001603

#### NOTE D'INFORMATION GENERALE SUR LES ACQUISITIONS

1. La République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), d'un montant de UC 9,69 millions d'UC et un don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF), d'un montant de UC 60 millions d'UC pour financer le projet d'électrification périurbaine et rurale. Elle se propose d'utiliser ces Dons pour régler des fournitures, des travaux et des services devant être acquis dans le cadre de ce projet. Ce projet sera financé conjointement par le Gouvernement de la RDC. La passation des marchés financés par la Banque sera régie par ses règles et procédures.

2. L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à l'accès à l'énergie électrique et de supporter le développement économique et social du pays en vue de la réduction de la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du millénaire de Développement (OMD). L'objectif spécifique du projet est de développer des infrastructures de distribution de l'énergie électrique à Kinshasa et dans quatre centres à l'intérieur du pays et de contribuer à l'élaboration d'un portefeuille « Projets Energie » crédibles en République Démocratique du Congo.

3. Le projet comprend les composantes suivantes :

- a. Construction des infrastructures électriques (extension et/ou réhabilitation des réseaux de distribution)
- b. Etudes d'électrification des zones périurbaines et rurales
- c. Contrôle et surveillance des travaux
- d. Gestion du projet

4. Les modes d'acquisition prévus pour les Travaux, Biens et Services acquis au moyen des Dons sont indiqués ci-après :

#### **Travaux**

Les équipements électriques de transport et de distribution, y compris les installations et les travaux de génie civil y afférents (câbles MT, MT et BT, cabines MT et BT, raccordement) seront acquis en neuf lots, selon la procédure d'Appel d'Offres International (AOI).

Les lots suivants seront acquis pas Appel d'Offres International (AOI) :

- (a) au titre de l'électrification des poches noires de la ville de Kinshasa – (i) zone Ouest de Kinshasa ; (ii) zone Sud de Kinshasa ; (iii) zone Est de Kinshasa

Projet d'Electrification Périurbaine et Rurale : Note d'Information Générale sur les Acquisitions.

(b) au titre de l'assainissement du réseau électrique dans seize (16) communes de Kinshasa – (i) zone Ouest & Centre de Kinshasa et (ii) zone Est & Sud de Kinshasa

(c) au titre des autres provinces : (i) électrification de la localité de Yakusu en Province Orientale ; (ii) électrification de Dima Bendela dans le Bandundu ; (iii) électrification de Kabare au Sud-Kivu et (iv) électrification de Ngombe Matadi dans le Bas-Congo.

### **Biens**

Les marchés de Biens, comprenant du matériel roulant, des logiciels ainsi que des consommables de bureaux, du matériel informatique et divers, seront acquis par Consultation des Fournisseurs.

### **Services**

L'acquisition des services de Consultants pour la réalisation : (i) des études d'électrification ; (ii) des formations en suivi-évaluation et divers ; (iii) des études, contrôle et surveillance des travaux, sera effectuée sur la base de liste restreinte et selon la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC).

L'acquisition des services de Consultants pour la réalisation de l'Audit des Etats financiers sera effectuée sur la base de liste restreinte et selon la méthode de sélection au moindre coût (SMC).

5. Les marchés financés par le Don seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Règles et Procédures pour l'Acquisition des Biens et Travaux en vigueur. Les Consultants seront recrutés conformément aux Règles et Procédures pour l'Utilisation des Consultants, édition de Mai 2008. Les Dossiers d'Appel d'Offres devraient être disponibles au courant du mois d'août 2011.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention à l'adresse suivante :

**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE - SNEL**

**Cellule d'Exécution des Projets (CEP)**

**2381, Avenue de la Justice - Boîte Postale 500**

**KINSHASA - GOMBE**

**Email : [snel dg@yahoo.fr](mailto:snel_dg@yahoo.fr)**

**A l'attention du Professeur Laurent KITOKO SENGHI**

**Téléphone : + 243 81 810 36 90**

**Email : [profkitoko@yahoo.fr](mailto:profkitoko@yahoo.fr)**